



**SIÈGE
OPÉRATIONNEL**

N°5
Oct.2020

**« ENTRE
NOUS »**

Comité Economique et Social (CSE) du 13 octobre 2020

COVID.

Déclaration SNB en CSE:

Nous souhaitons relayer la demande de l'intersyndicale groupe Crédit Agricole SA : CFDT, CFTC, CGC, CGT et FO adressé à Madame Bénédicte CHRETIEN.

Les correspondants groupe demandent que tous les salariés du groupe Crédit Agricole SA qui le souhaitent, sur l'ensemble du territoire français, pour les zones d'alerte maximale ou zones d'alerte renforcée, puissent exercer leur activité professionnelle en travail à distance/télétravail à 100%, à partir de ce jour et jusqu'à la fin des alertes.

Pour notre CSE Siège le SNB vous formule la même demande pour le site de Villejuif et de Clichy

Nous vous remercions pour votre attention à cette demande et pour la réactivité de mise en œuvre dans l'intérêt bien compris de nos collègues.

De plus, la région parisienne étant en zone écarlate maintenant, nous souhaitons pour Villejuif et Clichy le remboursement des IK, et la révision à la baisse de la jauge capacitaire, de 60% à 40% comme cela se fait dans d'autres banques.

Enfin, nous apprenons que certaines directions réfléchiraient au passage en 3 jours de télétravail au lieu de 2. Cela va-t-il être étendu à l'ensemble du campus et quand ?

Nous venons de vous transmettre un guide employeur sur la gestion du covid émanant du ministère du travail et de l'assurance maladie daté du 6 octobre et mis en ligne le 8 Octobre, complément du protocole sanitaire. En page 9, il y a de nouvelles informations concernant les personnes fragiles ancienne version, et les personnes qui vivent avec une personne fragile, nous vous remercions d'en prendre connaissance et de nous informer des modifications que vous mettrez en place face à ces nouvelles directives.

Réponse direction:

Pour les personnes fragiles reconnues lors de la première vague de l'épidémie de COVID, le médecin traitant peut faire des recommandations et on les suivra.

Pour les personnes qui vivent avec des personnes fragiles, le médecin traitant peut faire une recommandation de télétravail à 100%, on prendra la proposition du médecin traitant.

Dernières informations CSEC :

Nous avons été entendus .

La jauge capacitaire passe de 60 à 50%. Posc Cae fonctions supports etc.. et sur les sites de plus de 30 personnes. Il y aura possibilité de 3 jours de télé travail dans les 8 zones en alerte maximale.

Les nouvelles terrasses du Campus.

En son temps le SNB vous avait demandé une enveloppe de 800 K€ pour l'amélioration des conditions de travail dans les aménagements du site suite à la restitution de l'immeuble RHIN.

Nous remercions la direction de nous avoir entendus à hauteur de 360 K€ pour l'aménagement des terrasses à usage de l'ensemble des salariés. Nous ne doutons pas que vous ferez les petites améliorations souhaitables sur ce projet pour garantir la sécurité des salariés.

Il reste encore 440K€ sur l'enveloppe que nous vous avons demandée pour l'amélioration des conditions de travail. Nous sommes volontaires et à votre disposition pour vous aider dans les projets. Quand faut-il se rendre disponible?

Restitution Immeuble RHIN.

Le SNB s'inquiète que l'aspect lié au risque sanitaire majeur, avec les mesures à prendre qui s'imposent, n'ait pas été entendu.

En effet la première Vague COVID non endiguée, n'a pas eu d'incidence réelle sur des modifications d'aménagement des plans et des installations à venir. Nous ne pouvons que le déplorer. Le risque est réel, face à l'ampleur des open-space autant pour des raisons sanitaires, que pour les conditions de travail, notamment, les nuisances sonores importantes à venir et la promiscuité.

En effet, la grande majorité des salariés est logée dans des espaces exiguës où la norme de confort n'est plus prioritaire, la réglementaire devenant la règle.

De nouvelles distances plus accommodantes auraient pu être envisagées, pour le confort de tous, mais surtout et en priorité pour la santé de nos collègues voire la pérennité de l'entreprise.

Le SNB espère que les risques redoutés de la seconde vague imminente, ne confirmeront pas ses inquiétudes sur le sujet.

Nous émettons donc de grands doutes sur les effets des aménagements tant phoniques que distanciels avec la norme retenue.

Nous regrettons que la Direction n'ait pas tenu compte des changements proposés par le SNB en CSSCT, résultats des réflexions menées par les élus SNB suite à l'étude scrupuleuse étage par étage des plans fournis.

D'autant, que le télétravail et travail à distance, variables d'ajustement des équipes du site face aux risques de la pandémie ne sont pas pleinement développés malgré nos incessantes demandes réitérées depuis la première phase de déconfinement. Nous resterons des plus vigilants pour accompagner nos collègues et veiller à leur sécurité.

Aussi le SNB votera défavorablement ce projet.

Projet de fusion du pôle contrat et du pôle CSARH au sein de la DRH.

Déclaration SNB:

C'est un projet pertinent, nous sommes satisfaits d'avoir enfin été entendus pour les horaires variables que le SNB demande depuis l'arrivée des équipes sur Villejuif!

D'après vos propos, les référents auront une tâche de production en priorité au moins au 2/3 de leur temps voire plus, donc pas vraiment un rôle de manager avec une logique d'autonomie.

En production il est difficile de faire preuve d'une grande autonomie de son temps.

En conclusion le SNB vous demande de leur laisser le choix entre cadre autonome/cadre intégré et de les accompagner financièrement dans cette montée en puissance des responsabilités. Nous espérons que vous pourrez nous confirmer lors de la consultation que vous avez intégré nos demandes dans votre projet qui nous semble cohérent et en adéquation avec certaines demandes des collaborateurs de ce service. Sans prise en compte de ces demandes l'intérêt de prendre le poste de référent n'est pas justifié, surtout sans changement de code emploi.

Location des étages vacants à Clichy

Déclaration du Secrétaire:

Monsieur le Président, je vous ai écrit le 28 septembre dernier, avec copie aux élus, concernant l'affirmation de l'existence d'un restaurant inter entreprise sur le site de Clichy dans l'annonce immobilière de BNP REAL ESTATE, vous rappelant que ce sujet n'a jamais été ni débattu ni décidé en plénière.

Avez-vous pu obtenir les éléments qui ont permis d'écrire une telle information, est-ce une initiative de BNP pour louer plus facilement ?

Réponse : oui, c'est une sur vente de la BNP, il a juste été dit par LCL qu'il y avait sur place un restaurant d'entreprise et qu'il faudrait faire éventuellement une négociation avec le CSE qui gère pour voir si c'est possible de l'ouvrir à d'autres entreprises.

Vous souhaitez plus d'information ?
Rendez-vous sur notre site SNB, dans l'onglet Siège.



**SYNDICAT NATIONAL
DE LA BANQUE LCL**
1^{er} réseau social de la Banque, de la Finance et du Crédit !

SUIVEZ-NOUS !
SNB CFE CGC LCL



01.42.95.18.57



WWW.SNBLCL.NET